

Dans cette élection législative, à travers la candidature de Christian Causse et Claude Soudan, la France Insoumise vise l'obtention d'une majorité politique au parlement afin d'imposer une cohabitation au président Macron.

Notre programme, lors de ces élections législatives est « l'avenir en commun » porté, lors de la présidentielle par Jean-Luc Mélenchon.

S'agissant plus particulièrement des questions d'éducation, nous attirons votre attention sur le livret spécifique consultable sur notre site :

<https://avenirencommun.fr/le-livret-education/>

#### **1. Nombre d'emplois dans la Fonction publique (dont l'Education nationale) :**

- Comment considérez vous que doit évoluer le nombre d'emplois – qui, pour la FSU, est en lien direct avec les besoins - dans la fonction publique (FPE, FPH et FPT)?

L'éducation de nos enfants est incompatible avec l'austérité : Pour cela nous rétablirons les 80 000 postes d'enseignants supprimés par M. Sarkozy et sur lesquels Hollande, comme d'habitude n'a pas respecté ses promesses.

- Pour vous, les services publics sont-ils nécessaires au développement économique départemental ?  
Si oui, en quoi ?

–

Nous développerons les services publics pour créer un environnement favorable au dynamisme économique de nos entreprises.

Nous nous opposerons à toute fermeture de classe. En milieu rural la disparition de l'école est la mort du village.

L'exemple de Mende est frappant : avec les politiques visant à réduire continuellement le nombre de fonctionnaires, la rue ( par ex) qui va de la caille à la mairie est jalonnée d'un nombre important de « pas de portes » commerciaux fermés, à vendre ou à louer. La ville est meurtrie et il en est de même dans l'ensemble du département.

Sans des services publics de qualité nos entreprises sont défavorisées. Par exemple au niveau du recrutement de haut niveau ce n'est pas l'entreprise qui choisit ses collaborateurs, c'est eux qui la choisissent.

## **2. Services publics de proximité assurés par qui ?**

- Comment assurer un service public de proximité le plus efficient possible pour les citoyens ?
- Il faut rompre avec les politiques d'austérité et partir des besoins démocratiquement exprimés. Nous abandonnerons la politique de l'offre.
- Quelle vision portez-vous sur les Partenariats Publics-Privés ? Sur les maisons de services publics ?
- Nous interdirons les partenariats « publics-privés » car les profits vont au privé et les pertes au public.
- Quelle est votre position sur les contenus des différents contrats de ruralité ?
- Avec la solidarité territoriale pleine et entière il n'y aura plus besoin de contrat spécifiques ici ou là. La loi républicaine primera sur le contrat, là comme partout.

## **3. Formation professionnelle et apprentissage :**

- Pour vous, quelle doit être la place de l'Etat et des régions dans la formation professionnelle des lycéens et étudiants ?

- Quelle est votre position sur la relation entre la formation initiale sous statut scolaire et l'apprentissage ?
- Nous mettrons le bac Professionnel en 4 ans. Nous instaurerons la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans assortie d'un nouveau service public de la petite enfance. L'apprentissage ne disparaîtra pas mais la formation initiale assortie d'un droit à la formation tout au long de la vie aura la primauté.
- 

## **4. Précarité dans la fonction publique et échecs des tentatives de sa résorption :**

- Quelle est votre position sur le recours à des emplois précaires dans la fonction publique ?
- Nous les interdirons.
- Pour vous, quelles mesures s'imposent pour résorber cette précarité ?
- Nous rétablirons, et étendrons à d'autres secteurs, le modèle de « l'école normale ». Il est important que les enseignants ressemblent à leurs élèves, que le peuple puisse s'éduquer par lui-même. Le recrutement universitaire aboutit à la reproduction des élites au lieu d'activer l'ascenseur social.

## **5. Traitement des agents et PPCR :**

- Pour vous, durant la prochaine mandature, comment doit évoluer la rémunération des agents de la fonction publique ?
- Les rémunérations des enseignants doit être grandement augmentée. Les moyens attribués à l'éducation reflètent l'intérêt d'une société envers ses enfants et la volonté d'en faire des citoyens éclairés et émancipés. Le modèle actuel vise au contraire à fabriquer des individus formatés, employables et adaptés au marché.
- Quel regard portez-vous sur le contenu du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) relatif aux évolutions en termes de rémunérations des agents?

- Je ne sais pas. Je m'en remets à votre avis d'expert.

#### **6. Temps de travail des fonctionnaires :**

- Pour vous, durant la prochaine mandature, une évolution de la durée hebdomadaire du temps de travail des agents de la fonction publique est-elle à envisager? Si oui, dans quel sens ?
- Nous mettrons la durée légale hebdomadaire à 35 heures. Et nous engagerons des négociations pour réduire encore la durée légale de travail, y compris la présence effective devant les élèves.

#### **7. Retraites :**

- Quelle est votre opinion sur les conditions actuelles requises pour faire valoir leur droit à pension pour les fonctionnaires ? Sur les montants actuels des pensions des fonctionnaires ?
- Que pensez-vous de l'évolution visant à l'alignement du public sur le privé en matière de système de retraites ?
- Préservation du système par répartition. Retour à la retraite à 60 ans pour tous avec 40 annuités de cotisation. Maintien du système de calcul la pension sur les 6 derniers mois. Engagement de négociations pour abaisser encore l'âge légal de départ à la retraite.

#### **8. Offre de formation scolaire, service public d'éducation et enseignement privé :**

- L'offre de formation scolaire publique vous paraît-elle couvrir l'ensemble des besoins du territoire départemental ?
- Non. Chaque fois que l'on supprime des postes d'enseignant le département doit embaucher un chauffeur de car pour transporter les enfants dans un bus diesel. C'est une sottise humaine, une ineptie écologique et une aberration pédagogique.
- Si vous partagez notre constat d'une offre de formation scolaire particulièrement déséquilibrée (notamment dans la voie professionnelle et en post-bac) à l'avantage du réseau privé, quelles mesures envisageriez-vous pour qu'un réel choix de scolarisation soit possible pour les familles ?
- Nous donnerons au service public les moyens de remplir sa mission émancipatrice pour notre jeunesse. Nous abrogerons la loi Carles.

#### **9. Autonomie des établissements scolaires :**

- Pour vous, l'autonomie des établissements doit-elle être renforcée ou diminuée au profit d'un cadrage national
- Le but des politiques néolibérales est de marchandiser l'éducation. L'autonomie des établissements prépare en fait leur mise en concurrence et à terme leur privatisation. Nous abrogerons toutes les lois poursuivant ce sinistre objectif. ( rythmes scolaires, réforme du collège, etc)